



Usurpation d'identité lors de l'envoi d'une lettre recommandée

Par Amb598

Bonjour à tous,

Je me permet de vous écrire à fin d'obtenir de l'aide
Et des conseils.

Je suis un utilisateur régulier des produits de la Poste, je reçois et j'envoie régulièrement des lettres suivies, à ce titre, je possède un compte la poste me permettant de suivre l'acheminement de mes courriers.

Ce jeudi 31 octobre, lors de la consultation de mon compte, je suis interpellé par un suivi concernant une lettre recommandée qui aurait été postée le mardi 29 octobre 2024 à 11h58 et distribuée ce jeudi 31 octobre 2024, je n'ai pour ma part JAMAIS envoyé cette lettre et j'étais à l'heure où celle-ci a été déposée dans le bureau de poste de ma commune au travail à 25 km.

A cette heure, je ne sais pas à qui cette lettre a été postée ni sont contenu juste un poids et un prix cela dit si elle figure dans mon compte client c'est que min nom à du être donné.

Quels conseils pouvez vous m'apporter ?

Je compte pour ma part me rendre dès demain matin au bureau de poste concerné à fin d'avoir des informations, sur le destinataire de cette lettre et ensuite me rendre dans les locaux de la gendarmerie à fin d'y déposer une plainte pour usurpation d'identité (est ce que la situation caractérise bien l'usurpation d'identité ou est t'ont sur un autre délit).

La poste ne vérifie pas l'identité lors des dépôts envois de lettres recommandée?

Merci d'avance

Par Isadore

Bonjour,

La poste ne vérifie pas l'identité lors des dépôts envois de lettres recommandée?
Non, elle vérifie juste l'identité du destinataire. 7

Il y a pu y avoir une erreur informatique, ou une homonymie.

Mais s'il est avéré que l'expéditeur a usurpé votre identité, le délit sera caractérisé si l'intention a été malveillante (soit pour commettre une infraction pénale, soit pour vous causer du tort à vous ou à un tiers) :

[url=https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000042193593]https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000042193593[/url]

[url=https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000006418661]https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000006418661[/url]